REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 24 septembre 2026

PROCÈS VERBAL

* * * * * * * * * * * * * *

L'an deux mil vingt-six, le vingt-quatre septembre, à 20 heures 30, le Conseil Municipal de Clessé, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie.

Présents : Christine SOULARD - Jean-Marie BIRTÈGUE - Nadia BLANCHARD - Mickaël AIGUILLON - Jacques PEROCHON - Claudie DESCOUT - Jérôme DECOUST - Sébastien QUINAULT - Eloïse GERMAIN - Madeline RAMBAUD - Cindy RABOUAM - Alexis CAILLERET - Estelle BENNOUARA - Jordan PILLET

Absente Excusée : Christine ROCHER

Secrétaire : Jérôme DECOUST

****

ORDRE DU JOUR :

- Approbation PV séance du 27 août 2026
- Rapport d'activités 2025 de l'Agglo 2B
- Nomination du représentant au CLECT
- Gouvernance Agglo 2B : Constitution des commissions
- Remboursement anticipé de l'emprunt court terme de 70 000 €
- Bilan cantine
- Débat Protection Sociale Complémentaire
- Proposition de cession du chemin de la Girardière
- Compte-rendu des commissions
- Questions diverses

****

APPROBATION PV SÉANCE DU 27 AOÛT 2026

Le PV est approuvé à l'unanimité.

RAPPORT D'ACTIVITÉ AGGLO2B

Mme le Maire présente le rapport d'activité 2025 de la Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais.

COMMISSIONS / GROUPES DE TRAVAIL AGGLO2B

Afin d'assurer la gouvernance de l'Agglo2B, des commissions ou des groupes de travail sont créés, en fonction des politiques publiques et de leur vice-président associé. Mme le Maire invite chaque conseiller municipal à rejoindre l'un de ces groupes afin de rester acteur au sein de l'gglo2B.

Nadia BLANCHARD et Eloise GERMAIN souhaitent rejoindre la commission « Service aux familles », Sébastien QUINAULT le réseau « Transition écologique », Mickaël AIGUILLON la commission « PLUi » et Jacques PEROCHON la commission « Cycle de l'eau ».

REMBOURSEMENT ANTICIPE EMPRUNT RELAIS

Un emprunt relais de 70 000 € avait été souscrit auprès de la Caisse d'Épargne en 2025 en attendant le versement des subventions et du FCTVA 2025 correspondant en grande partie aux travaux de l'Espace Carmin. Les versements ayant été réalisés et la trésorerie étant suffisante, Mme le Maire propose de rembourser l'emprunt de 70 000 € par anticipation. Il est rappelé qu'aucun frais de remboursement anticipé ne sera dû. Le conseil valide la proposition de Mme le Maire.

BILAN CANTINE

Le bilan cantine 2025-2026 fait apparaître un déficit de 41 720,91 €. Il s'accentue par rapport à l'année dernière malgré une hausse du prix du repas de 0,10 €. Ceci s'explique par une baisse du nombre de repas (- 374) et des charges fixes en légère hausse.

DÉBAT PROTECTION SOCIALE COMPLÉMENTAIRE (PSC)

Mme le Maire rappelle que la PSC s'adresse aux agents communaux et comporte 2 volets :

- Le risque santé qui couvre les frais occasionnés par une maladie ou maternité non pris en charge par la sécurité sociale. La participation employeur est obligatoire depuis le 1er janvier 2026 et doit être au minimum de 15 € / mois / agent.
- Le risque prévoyance qui couvre la perte de salaire liée à une maladie, une incapacité ou un décès. La participation employeur est obligatoire depuis le 1er janvier 2025 et doit être au minimum de 7 € / mois / agent.

A Clessé, une convention avait été établie avec le CDG79 pour entrer dans un groupement de commande. La MNT Relyens avait été retenue suite à un appel d'offres. Trois agents adhèrent au risque santé et la commune participe à la cotisation à hauteur de 15 € / mois soit un coût annuel de 540 €. Huit agents adhèrent au risque prévoyance et la commune participe à hauteur de 16 € / mois soit un coût annuel de 1 536 €.

La réglementation prévoit qu'au 1er janvier 2029, la commune devra proposer un contrat prévoyance collectif à adhésion obligatoire avec une participation à hauteur de 50 % de la cotisation brute, soit un coût annuel de 3 240 € pour une cotisation moyenne de 60 € / agent.

Le conseil prend acte de cette obligation et se laisse le temps de la réflexion pour décider du planning de la mise en conformité.

PROPOSITION CESSION CHEMIN DE LA GIRARDIERE

Les propriétaires et locataires du lieu-dit la Girardière ont proposé par courrier à la commune de reprendre dans son domaine public la voie qui dessert le village (cadastrée AM183). Celui-ci est composé de 6 foyers et répond aux critères qui avaient été fixés lors de précédents cas similaires en 2023 (intérêt général, entretien par la commune). Le conseil donne un avis favorable mais invite la commission voirie à se rendre sur place pour évaluer si une remise en état est nécessaire avant la cession.

VOIRIE

Des demandes de devis sont en cours pour la réalisation de curage de fossé.

Le PATA a été réalisé comme prévu.

La commission voirie se réunira le 5 octobre à 18 h avec à l'ordre du jour les arrêts de bus et la passerelle entre le chemin de la Gare et la voie verte.

MATÉRIEL

La commune a une convention avec la CUMA pour l'utilisation du broyeur d'accotement. Le coût de celui-ci s'est monté à environ 2 500 € HT l'année dernière. Considérant ce montant élevé et l'intention de la CUMA de renouveler ce matériel, la commission voirie envisage l'achat d'un broyeur par la commune avec une taille adaptée à son utilisation soit 1,60 m.

Un achat de tronçonneuse à batterie a été réalisé chez Bricorama pour 411,67 €.

Une réflexion est également entamée sur l'achat d'une ponceuse-vernisseuse pour l'entretien du parquet de la salle des fêtes.

La commission se réunira le 5 octobre à 17 h 30 avec à l'ordre du jour les sujets sus-cités.

PLAN D'EAU

Mickaël AIGUILLON présente le bilan intermédiaire. La vente des cartes de pêche se monte à ce jour à 4 779 € pour 5 873 € de dépenses (poissons et indemnités des contrôleurs).

La question des caméras de surveillance est posée pour dissuader les braconnages.

LOTISSEMENT VIOLINE

Le bureau d'étude AREA confirme que les travaux d'aménagement du lotissement seraient éligibles à une subvention de l'agence de l'eau pour la gestion intégrée des eaux pluviales. Un dossier sera déposé auprès de l'agence de l'eau.

BÂTIMENTS

Boulangerie : la plaque inox a été commandée pour 305,52 €. Les travaux de peinture seront faits fin octobre.

Garderie périscolaire : Le garde-corps a été réalisé en régie. Il sera bientôt posé et ainsi permettre la réparation de la porte d'entrée.

École : nous sommes toujours en attente du diagnostic flash sur le confort d'été réalisé par le bureau d'étude ERESE.

Église : Une rencontre est programmée le 30 septembre à 18 h 30 avec la communauté locale pour échanger autour du rapport d'expertise de DENAREG.

Salle des associations : Le devis de chauffage réversible de la salle des associations de PGMOINE est accepté pour la somme de 7 527,76 € TTC.

CCAS

Les membres du conseil municipal sont invités à participer au repas des plus de 65 ans du 11 novembre qui aura lieu après la cérémonie au monument aux morts.

COMMUNICATION

Le bulletin municipal est en cours de rédaction. Les articles des associations et des élus sont attendus pour le 16 octobre.

CADRE DE VIE - ENVIRONNEMENT

La commission « Noël » a commencé à réfléchir sur les décorations et illuminations de fin d'année.

La végétalisation des cours d'école est un sujet qui s'est imposée depuis plusieurs années, renforcé par cet été caniculaire. Le CAUE propose un diagnostic et un accompagnement des municipalités.

CSS SUEZ

Sébastien QUINAULT procède à un compte-rendu du comité de suivi du centre d'enfouissement d'Amailloux qui s'est tenu le 10 septembre à la sous-préfecture de Parthenay. 19 casiers sont remplis sur 21. L'autorisation d'exploiter actuelle court jusqu'en 2031.

DIVERS

- La télécabine de consultation médicale installée à Chiché a été très peu fréquentée cette année. Le maire de Chiché M. Francois MARY a posé la question de son maintien à l'ensemble des communes participant à son financement (Chiché, Boismé, Amailloux, St Germain et Clessé). Le conseil souhaite son maintien :
  - Tant qu'on n'aura pas de maison de santé dans le secteur, ça répondra à un besoin
  - Le manque de fréquentation est dû à un déficit de communication
  - La porte d'accès du hall d'accueil est restée bloquée pendant très longtemps
- L'association « Les Poulettes Perdues » composée de 3 membres (dont 1 de Clessé) a sollicité la municipalité pour l'accompagner financièrement dans son projet de participation à Europ Raid. Le conseil donne un avis favorable pour leur mettre à disposition à 2 reprises 1 salle municipale à titre gratuit pour la tenue des évènements organisés dans la recherche de financement.
- Prochain conseil : le jeudi 29 octobre

Signatures

Le Maire : Mme Christine SOULARD	Le Secrétaire de Séance : M Jérôme DECOUST